

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX (pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENTS** : Bernard DEHOUSSE, Bernadette BEILVERT et Marie-Pierre RATEZ.

Mme Jacqueline GAUDIN et M. Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires.

### 1) CONVENTION CADRE 2009-2012 RELATIVE A L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT – Approbation du bilan d'activité 2010

Rapporteur : Monsieur HERVOCHON

Exposé :

En séance du 27 mai 2009, le Conseil municipal a approuvé les termes de la convention cadre relative à l'éducation à l'environnement.

Celle-ci a été complétée par un premier avenant, approuvé le 11 mars 2010, ayant pour objectif d'intégrer une association supplémentaire : la SNPN.

L'article 6 de cette convention indique que chaque association signataire doit fournir à la ville de Bouaye un bilan d'activité lui permettant d'apprécier les résultats atteints au vu des subventions accordées.

Le bilan d'activité expose l'impact constaté et prévisible des actions en présentant notamment :

- Les actions soutenues et leur niveau de réalisation,
- Les fiches d'évaluation des actions achevées,

- Un bilan financier indiquant les différentes contributions de partenaires financiers.

Ce bilan d'activité doit être présenté lors d'un comité de suivi.

Aussi, dans le respect des termes de la convention, l'association Ecopôle a effectué ce bilan d'activité, en partenariat avec les autres associations signataires, les enseignants et les responsables de services municipaux.

Cette 2<sup>ème</sup> année de conventionnement avec la ville de Bouaye a été l'occasion d'inscrire la place des associations signataires de la convention cadre.

- Grain de pollen, pour la partie Sensibilisation grand public et extra scolaire ;
- Bretagne vivante, pour la partie Sensibilisation des scolaires ;
- La LPO, pour la partie Etudes/réalisation et sensibilisation grand public ;
- La SNPN et le CPIE Logne et Grand Lieu, pour la partie Sensibilisation du grand public ;
- La Cicadelle, pour la partie Sensibilisation extra scolaire dans le cadre du club nature.

Les fiches actions présentant le bilan de l'ensemble des actions 2010 ont permis de se rendre compte du travail mené par les différentes structures. Globalement, il se caractérise par :

- Une participation financière 2010 de la mairie en augmentation de près de 30% par rapport à l'année 2009, soit 7133 euros ;
- Une augmentation du nombre de séances mis en place en 2010 de +22 % par rapport à 2009, soit 44 séances ;
- Une augmentation du nombre de personnes sensibilisées en 2010 de + 32% par rapport à 2009 soit 649 personnes.

Ce bilan a été présenté par le Comité de suivi du 15 mars 2011 et a été approuvé par celui-ci

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Développement Durable, Environnement et Transports du 17 mars 2011,

- o De prendre acte du bilan d'activité 2010.

Le Conseil Municipal prend acte.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX (pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et M. Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires.

### **2) ADOPTION DU DEUXIEME AGENDA 21 COMMUNAL (2011-2015)**

Rapporteur : Monsieur HERVOCHON

Exposé :

Après un premier Agenda 21 adopté en 2006, la ville de Bouaye s'est engagée dans une nouvelle démarche d'Agenda 21 dont la méthodologie a été approuvée par le Conseil municipal le 10 juin 2010.

La concertation a été menée auprès des agents municipaux par le biais de réunions de présentation de l'Agenda 21 et du développement durable, lors desquelles ils ont été invités à proposer des actions.

Elle a également concerné les habitants puisque deux sessions d'ateliers-citoyens ont été organisées. A cette occasion, le diagnostic du territoire a été présenté puis les habitants ont proposé de nombreuses actions, priorisées par la suite.

En parallèle, deux instances de pilotage et de suivi de l'Agenda 21 ont été mises en place :

- une équipe projet interne regroupant les responsables de services, et
- le comité de pilotage (COFIL) Agenda 21 réunissant des élus, des agents, des habitants volontaires, un représentant du conseil des sages, un représentant du conseil local économique et un représentant de Nantes Métropole.

Ces deux instances se sont réunies régulièrement pour suivre l'avancement du projet et valider le plan d'actions. La faisabilité des actions proposées par les élus, les agents et les habitants a été étudiée par les services.

Au final, vingt-huit actions ont été retenues, réparties dans huit axes définis pour Bouaye et répondant aux cinq finalités du développement durable définies par le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, à savoir :

- lutte contre le réchauffement climatique et protection de l'atmosphère,
- préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources,
- épanouissement de tous les êtres humains,
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Chacune de ces actions fait l'objet d'une fiche action définissant le diagnostic, les enjeux, les étapes de la mise en œuvre, l'agent et l' élu pilote, le phasage et les indicateurs de suivi.

Les 28 actions retenues sont les suivantes :

#### **AXE 1 – EXEMPLARITE DE LA COMMUNE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Action 1** - Développer le tri systématique des déchets dans les bâtiments communaux

**Action 2** – Etudier la mise en place du compostage des déchets organiques issus des espaces verts et des restaurants scolaires

**Action 3** – Développer la commande publique responsable et l'insertion professionnelle

**Action 4** - Mettre en œuvre un plan de gestion différenciée des espaces verts

**Action 5** - Réhabiliter les bâtiments de manière durable par la mise en œuvre d'un plan global de réduction de la consommation d'eau et d'énergie

#### **AXE 2 – PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE**

**Action 6** - Inciter les particuliers à abandonner l'usage des pesticides

**Action 7** - Réaliser l'inventaire des zones humides et les préserver

**Action 8** – Entretien, développer et valoriser les sentiers de randonnée, et les rendre accessibles à tout public

#### **AXE 3 – TRANSPORTS ALTERNATIFS A LA VOITURE**

**Action 9** – Promouvoir le vélo pour les déplacements sur Bouaye

**Action 10** – Favoriser les déplacements pédestres en zone urbaine

**Action 11** – Développer l'offre de transports en commun à Bouaye

#### **AXE 4 – URBANISME ET ENERGIES RENOUVELABLES**

**Action 12** – Informer les Boscéens sur les démarches permettant d'améliorer la performance énergétique de leur logement

**Action 13** – Réduire la consommation électrique liée à l'éclairage public sur le territoire de Bouaye

**Action 14** – Installer des panneaux solaires photovoltaïques sur le toit de bâtiments publics

**Action 15** – Rendre les bâtiments publics accessibles aux personnes en situation de handicap et accompagner la mise en accessibilité des voiries

#### **AXE 5 – EAUX ET DECHETS**

**Action 16** – Accompagner les Boscéens vers une meilleure gestion des déchets

**Action 17** – Expérimenter un service de broyage communal des résidus d'élagage pour les Boscéens

**Action 18** – Limiter les risques d'inondations par la reconstitution de haies et de zones d'expansion des crues

#### **AXE 6 – ECONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE, ET ECOCITOYENNETE**

**Action 19** – Encourager les activités liées au bien-être des Boscéens (santé, médecines douces ou nouvelles, sport)

**Action 20** – Inciter les entreprises Boscéennes à adopter des pratiques plus éco-responsables

**Action 21** – Assurer la pérennité et le développement des acteurs de l'économie sociale et solidaire sur la commune

**Action 22** – Favoriser l'engagement des jeunes sur la solidarité internationale

#### **AXE 7 – COHESION SOCIALE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**

**Action 23** – Créer une aire de jeux favorisant les rencontres intergénérationnelles

**Action 24** – Favoriser la bonne intégration des personnes en situation de handicap

**Action 25** – Informer les aînés sur les activités et les dispositifs existants permettant d'améliorer leur qualité de vie

**Action 26** – Améliorer le fonctionnement des réunions de quartiers thématiques en faisant des comptes-rendus et un suivi de ces réunions

#### **AXE 8 – COMMUNICATION ET EVALUATION**

**Action 27** – Communiquer sur le développement durable et l'Agenda 21

**Action 28** – Mettre en place des outils d'évaluation et de reconnaissance de l'Agenda 21

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Développement Durable et Environnement du 17 mars 2011,

- D'approuver le 2<sup>ème</sup> Agenda 21 de la ville de Bouaye, tel que présenté.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Approuve le 2<sup>ème</sup> Agenda 21 de la ville de Bouaye, tel que présenté.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX (pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et M. Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires..

### 3) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 DU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur CHATEAU

Exposé :

Avant d'entendre la présentation du Compte Administratif 2010 du Budget Principal, l'assemblée communale doit étudier le Compte de Gestion de cette même année.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2010 du Budget Principal et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice de 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Finances, Planification, Personnel du 23 mars 2011

- de déclarer que le Compte de Gestion du Budget Principal dressé pour l'exercice 2010 par le Trésorier Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Déclare que le Compte de Gestion du Budget Principal dressé pour l'exercice 2010 par le Trésorier Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

**N° 2/2011**

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX ( pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et M. Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires.

### 4) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT COMMUNAL L'OREE DU BOIS

Avant d'entendre la présentation du Compte Administratif 2010 du Budget Annexe de l'Orée du Bois, l'assemblée communale doit étudier le Compte de Gestion de cette même année.

Après s'être fait présenter le budget primitif l'exercice 2010 du Budget Annexe de l'Orée du Bois et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice de 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;



3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Finances, Planification, Personnel du 23 mars 2011

- de déclarer que le Compte de Gestion du Budget Annexe de l'Orée du Bois dressé pour l'exercice 2010 par le Trésorier Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe de l'Orée du Bois dressé pour l'exercice 2010 par le Trésorier Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU sort de la salle, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX ( pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et M. Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires.

### 5) COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur CHATEAU

Exposé :

Chaque année avant le 1<sup>er</sup> juillet, le Compte Administratif de l'année écoulée doit être présenté au Conseil Municipal. Le Compte Administratif de 2010 (Budget Principal) dressé par Monsieur le Maire, se résume comme suit :

#### **BUDGET PRINCIPAL**

LIBELLES	PREVU	REALISE	RESTES A REALISER
<b>DEPENSES</b>	<b>16 010 163,51</b>	<b>8 676 158,97</b>	
Dépenses de fonctionnement	5 229 178	4 499 374,62	
Dépenses d'investissement	10 780 985,51	4 176 784,35	3 164 392,63
<b>RECETTES</b>	<b>16 010 163,51</b>	<b>12 324 787,38</b>	
Recettes de fonctionnement	5 229 178	5 479 276,24	
Recettes d'investissement	10 780 985,51	6 845 511,14	261 744,44
<i>Déficit global</i>			

<i>Excédent de clôture</i>		<b>3 648 628,41</b>	
<i>Excédent global de clôture</i>			<b>3 386 773,72</b>

Il est donc proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Finances, Planification, Personnel du 23 mars 2011

- de donner acte à Monsieur Jacques GARREAU, Maire, de la présentation faite du Compte administratif 2010,
- de constater pour la comptabilité principale, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser.
- de voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- donne acte à Monsieur Jacques GARREAU, Maire, de la présentation faite du Compte administratif 2010,
- constate pour la comptabilité principale, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU sort de la salle, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX (pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et M. Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires.

<b>6) COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT COMMUNAL L'OREE DU BOIS</b>
--

Rapporteur : Monsieur CHATEAU

Exposé :

Chaque année avant le 1<sup>er</sup> juillet, le Compte Administratif de l'année écoulée doit être présenté au Conseil Municipal. Le Compte Administratif de 2010 (Budget Annexe de l'Orée du Bois) dressé par Monsieur le Maire, se résume comme suit :

**BUDGET ANNEXE L'OREE DU BOIS** :

<b>LIBELLES</b>	<b>PREVU</b>	<b>REALISE</b>	<b>RESTES A REALISER</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>31 916,19</b>	<b>31 916,19</b>	
Dépenses de fonctionnement	31 916,19	31 916,19	
Dépenses d'investissement	0	0	
<b>RECETTES</b>	<b>397 130,75</b>	<b>0</b>	
Recettes de fonctionnement	397 130,75	0	
Recettes d'investissement	0	0	
<i>Déficit global</i>			
<i>Excédent de clôture</i>		<b>-31 916,19</b>	
<i>Excédent global de clôture</i>			<b>365 214,56</b>

Il est donc proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Finances, Planification, Personnel du 23 mars 2011

- de donner acte à Monsieur Jacques GARREAU, Maire, de la présentation faite du Compte administratif 2010 du budget annexe de l'Orée du Bois,
- de constater pour la comptabilité principale, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser.
- de voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Donne acte à Monsieur Jacques GARREAU, Maire, de la présentation faite du Compte administratif 2010 du budget annexe de l'Orée du Bois,
- Constate pour la comptabilité principale, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX ( pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires..

### 7) AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 DU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur CHATEAU

Exposé :

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 du budget principal dégage un excédent de 1 179 901,62 €.

Il y a lieu de procéder à l'affectation de ce résultat.

Il est ainsi proposé au conseil municipal,

Vu l'avis de la Commission Finances, Planification, Personnel du 23 mars 2011

Vu le compte administratif 2010,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010,

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 1 179 901,62 €,

- D'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 du budget principal de la commune comme suit :

- **Budget Primitif 2011 – Recettes d'investissement**

- Compte 1068 (affectation des résultats) : 979 901,62 €**

- **Budget Primitif 2011 – Recettes de fonctionnement**

- Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 200 000 €**

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Affecte le résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 du budget principal de la commune comme suit :

- **Budget Primitif 2011 – Recettes d'investissement**

- Compte 1068 (affectation des résultats) : 979 901,62 €**

- **Budget Primitif 2011 – Recettes de fonctionnement**

- Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 200 000 €**

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX ( pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires.

### 8) AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS / REGULARISATION

Rapporteur : Monsieur CHATEAU

Exposé :

L' instruction M 14 et le code général des collectivités territoriales imposent aux communes de plus de 3 500 habitants d'amortir certains biens corporels et incorporels.

Par délibération en date du 20 décembre 1996, le Conseil Municipal a donc fixé les durées d'amortissement de certaines immobilisations qui doivent être obligatoirement amorties. Ce tableau est joint au budget chaque année. Les autres immobilisations non identifiés dans la liste doivent faire l'objet d'une délibération particulière au cas par cas.

A ce titre, des subventions d'équipement, datant de 1980, d'un montant total de 49 405,10 € n'ont jamais été amorties. Il convient de régulariser la situation.

Ce type d'amortissement n'étant pas prévu dans la délibération initiale, une nouvelle délibération est nécessaire pour en fixer la durée.



Au vu de son caractère exceptionnel et ancien, il est proposé de fixer la durée d'amortissement à un an.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Finances, Planification, Personnel du 23 mars 2011,

- De fixer la durée d'amortissement des subventions d'équipements à 1 an,
- De prévoir les crédits nécessaires au Budget 2011 – article 6811 et 28042.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Fixe la durée d'amortissement des subventions d'équipements à 1 an,
- Prévoit les crédits nécessaires au Budget 2011 – article 6811 et 28042.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX ( pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires..

### 9) VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES

Rapporteur : Monsieur CHATEAU

Exposé :

Le Budget Primitif de l'année 2011 de la Commune comprend, entre autres recettes, le produit des contributions directes.

Conformément aux orientations de mandat réaffirmées lors du débat d'orientation budgétaire 2011, il est proposé cette année de maintenir les taux d'imposition à leur niveau de l'année 2009.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Finances, Planification, Personnel du 23 mars 2011

- de fixer comme suit les taux d'imposition des 3 taxes directes locales de l'année 2011 :

. taxe d'habitation	20,96
. taxe foncier bâti	23,26
. taxe foncier non bâti	60,41

Ce qui générera un produit estimé de 2 255 231 € de contributions directes.

Le Conseil Municipal, après délibération, par 24 voix pour et 4 abstentions (Grégory Delemazure, Bernard Keller, Bernadette Beilvert, Véronique Lardeux) :

. Fixe comme suit les taux d'imposition des trois taxes directes locales de l'année 2011 :

- . Taxe d'habitation : 20,96
- . Taxe foncier bâti : 23,26
- . Taxe foncier non bâti : 60,41

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX (pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires..

### 10) BUDGET ANNEXE 2011 – LOTISSEMENT COMMUNAL L'OREE DU BOIS

Rapporteur : Monsieur CHATEAU

Exposé :

Comme pour le budget principal, il y a lieu d'examiner le budget primitif du budget annexe « L'Orée du Bois », qui se présente comme suit :

- fonctionnement :

Recettes :

- 365 214,56 € au titre de l'excédent de fonctionnement reporté (article 002).

Dépenses :

- 365 214,56 € de reprise de l'excédent dans le Budget principal de la commune

- investissement :

Pas d'inscription budgétaire

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Finances, Planification, Personnel du 23 mars 2011

- d'approuver le projet de Budget Primitif 2011 du budget annexe relatif au lotissement communal L'Orée du Bois, par chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager les dépenses et recettes, et à accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- approuve le projet de Budget Primitif 2011 du budget annexe relatif au lotissement communal L'Orée du Bois, par chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement ;
- autorise Monsieur le Maire à engager les dépenses et recettes, et à accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX ( pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires..

### 11) BUDGET PRINCIPAL 2011

Rapporteur : Monsieur CHATEAU

Exposé :

Comme chaque année, le conseil municipal doit examiner et délibérer sur le projet de budget. Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu lors de la séance du 10 février 2011.

Le projet de Budget Primitif 2011 du Budget Principal se présente comme suit :

- fonctionnement :  
Equilibré à 5 794 258,96 €
- investissement :  
Equilibré à 6 538 305,97 €

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Finances, Planification, Personnel du 23 mars 2011

- d'approuver le projet de Budget Primitif 2011 du budget principal, par chapitre et par opération, tant en fonctionnement qu'en investissement ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager les dépenses et recettes, et à accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Le Conseil Municipal, après délibération, par 23 voix pour, 2 abstentions (Mme Roblès-Denis Michèle et M. Keller Bernard) et 3 voix contre (Bernadette Beilvert, Grégory Delemazure et Véronique Lardeux) :

- approuve le projet de Budget Primitif 2011 du budget principal, par chapitre et par opération, tant en fonctionnement qu'en investissement ;
- autorise Monsieur le Maire à engager les dépenses et recettes, et à accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX (pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et M. Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires.

### 12) SUBVENTION / MANIFESTATIONS CULTURELLES

Rapporteur : Madame LE MOING

Exposé :

Suite aux votes des subventions de fonctionnement des associations culturelles, le comité culturel et la commission Culture ont examiné les demandes de subvention liées à des manifestations culturelles prévues en 2011.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Culture du 18 mars 2011

- d'attribuer les subventions comme dans le tableau ci-dessous :



<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MANIFESTATIONS</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION</b>
EBMD	Gala de danse Projet Musique et danse	1 500 euros
A la guinguette de Bouaye	Thé dansant	300 euros
Dans mon armoire	Exposition de portraits à la bibliothèque	300 euros
ALB Dessin	Exposition de dessins à la bibliothèque	300 euros
<b>TOTAL</b>		<b>2 400 euros</b>

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

. Attribue les subventions comme dans le tableau ci-dessus.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX ( pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et M. Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires.

### 13) BOUAYE EN SCENE - CONVENTION

Rapporteur : Madame LE MOING

Exposé :

Dans le cadre de sa politique culturelle, la collectivité entend :

- développer l'accès à la culture pour tous, y compris ceux qui en sont le plus éloignés,
- favoriser l'éducation artistique des jeunes,
- fédérer et coordonner les initiatives locales.

A ce titre, la collectivité soutient l'action des associations culturelles boscéennes, et notamment l'association Bouaye en Scène.

Ainsi, la Ville de Bouaye apporte un soutien financier à la fois pour le fonctionnement et les projets, met à disposition des moyens matériels et des locaux. En contrepartie, l'association s'engage à respecter les objectifs fixés par la Ville (politique tarifaire accessible à tous par exemple...)

Il est proposé de définir les conditions de ce soutien dans le cadre d'une convention.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Culture du 18 mars 2011

- d'approuver la convention jointe,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Approuve la convention jointe,
- Autorise Monsieur le Maire à la signer.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX ( pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires.

### 14) MISSION LOCALE - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

Rapporteur : Madame BOUREAU

Exposé :

La Mission locale, qui a pour objet d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur recherche de formation et d'insertion professionnelle, tient une permanence à Bouaye le mercredi après-midi, toutes les 2 semaines, dans un bus stationné sur la place des Echoppes.

Actuellement en cours de réorganisation sur l'ensemble de l'agglomération nantaise, la Mission locale a sollicité la commune afin de disposer d'un local pour y tenir ses permanences.

Il est proposé de mettre à disposition de la Mission locale les locaux du centre administratif et social laissés vacants depuis la fin des permanences de la Caisse primaire d'Assurance Maladie en décembre dernier.

Cette mise à disposition est consentie selon les principales dispositions suivantes :

- usage exclusif du bureau et usage partagé de la salle d'attente contiguë et de la salle de réunion,

- occupation à titre gratuit mais l'occupant remboursera annuellement les charges (eau, électricité, chauffage, utilisation du photocopieur, téléphone, ménage) selon un forfait de 475 euros pour la première année.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Finances, Planification, Personnel du 23 mars 2011,

- d'approuver les termes de la convention à conclure avec la Mission locale, et relative à la mise à disposition de locaux au sein du centre administratif et social, sis boulevard du Bois Jacques,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention et tout document s'y rapportant.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Approuve les termes de la convention à conclure avec la Mission locale, et relative à la mise à disposition de locaux au sein du centre administratif et social, sis boulevard du Bois Jacques,
- Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et tout document s'y rapportant.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX (pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires.

### 15) MINIBUS / REGLEMENT DE PRET AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Monsieur Eric CONTREMOULIN

Exposé :

Le nouveau minibus communal est équipé pour pouvoir accueillir des passagers en fauteuil roulant.

A l'occasion de sa mise en service, il est proposé de modifier la convention de prêt aux associations, notamment pour y inclure l'obligation de formation de chaque conducteur à l'installation et la désinstallation du kit de fixation nécessaire aux fauteuils roulants.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Sports du 22 mars 2011,

- d'approuver les termes de la convention de prêt aux associations telle que présentée.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Approuve les termes de la convention de prêt aux associations telle que présentée.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX (pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires..

### 16) PERSONNEL COMMUNAL – CREATION DE POSTES - BELLESTRE

Rapporteur : Monsieur GARREAU

Exposé :

Lors de la réunion du 10 février 2011, le conseil municipal a créé deux postes d'Adjoints techniques à temps complet pour les missions d'entretien et de gardiennage de l'ensemble sportif de Bellestre.

Le nombre de postes nécessaires étant évalué à 2,5 Equivalents Temps Plein, un troisième poste a été étudié, à la fois pour proposer un poste attractif et pour prendre en compte des besoins permanents de la collectivité, qui ne sont pas pourvus actuellement, au centre de loisirs situé rue du stade.



Aussi, il est proposé de créer un poste d'agent d'entretien à temps non complet 80%, répartis comme suit :

- 50 % pour l'entretien du complexe sportif de Bellestre,
- 30 % pour l'entretien du centre de loisirs de la rue du stade.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Finances, Planification, Personnel du 23 mars 2011,

- De créer un poste d'Adjoint technique à temps non complet 28/35 à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2011, chapitre 012.

Le Conseil Municipal, après délibération, par 24 voix pour et 4 abstentions (Grégory Delemazure, Michèle Roblès-Denis, Bernard Keller et Véronique Lardeux) :

- Crée un poste d'Adjoint technique à temps non complet 28/35 à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX (pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et M. Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires.

### 17) PERSONNEL COMMUNAL - CREATION D'UN POSTE OCCASIONNEL – TECHNICIEN NON TITULAIRE

Rapporteur : Monsieur GARREAU

Exposé :

Afin d'organiser le remplacement du responsable des équipes techniques, suite à une mutation effective en juin prochain, et dans l'attente du recrutement définitif, il est proposé de créer un poste occasionnel de technicien territorial non titulaire à temps complet pour 3 mois, renouvelable une fois.

Il est proposé au Conseil Municipal,

- De créer un poste occasionnel de technicien territorial non titulaire à temps complet à compter du 11 avril 2011, rémunéré sur la base de l'Indice Brut 325, Indice Majoré 310.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2011, chapitre 012.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Crée un poste occasionnel de technicien territorial non titulaire à temps complet à compter du 11 avril 2011, rémunéré sur la base de l'Indice Brut 325, Indice Majoré 310.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX ( pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires..

### 18) PERSONNEL COMMUNAL – SUPPRESSION DE POSTES

Rapporteur : Monsieur GARREAU

Exposé :

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 18 novembre 2010, a créé deux postes :

- 1 poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe TNC 31,5/35
- 1 poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe TNC 33,5/35

Il s'agissait de modifier la durée de travail de deux postes.

Aussi, l'avis du Comité Technique Paritaire ayant été sollicité, il convient désormais de mettre à jour le tableau des effectifs en supprimant les postes initiaux.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire du 17 mars 2011,

Vu l'avis de la Commission Finances, Planification, Personnel du 23 mars 2011,

- De supprimer les postes suivants :
  - 1 poste d'Adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe TNC 30,15/35,
  - 1 poste d'Adjoint d'animation de 2<sup>e</sup> classe TNC 29,75/35,
- De modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Supprime les postes suivants :
  - 1 poste d'Adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe TNC 30,15/35,
  - 1 poste d'Adjoint d'animation de 2<sup>e</sup> classe TNC 29,75/35,
- Modifie le tableau des effectifs en conséquence.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX (pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires..

### 19) PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DE POSTE

Rapporteur : Monsieur GARREAU

Exposé :

Suite au départ de Monsieur Peslerbe, Monsieur Yann Dassonville prendra les fonctions de Directeur Général des Services à compter du 11 avril prochain.

Monsieur Dassonville n'ayant pas le même grade que son prédécesseur, il convient de modifier le poste en conséquence.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Finances, Planification, Personnel du 23 mars 2010,  
Vu l'avis du Comité Technique Paritaire du 17 mars 2011,

- De créer, à compter du 11 avril 2011, un poste d'Attaché à temps complet,
- De supprimer le poste d'Attaché principal à temps complet,

- De modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Le Conseil Municipal après délibération, et à l'unanimité :

- Créée, à compter du 11 avril 2011, un poste d'Attaché à temps complet,
- Supprime le poste d'Attaché principal à temps complet,

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 2/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 23 mars 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Patrick THIERRY, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Bernard JANOT (pouvoir à Elsa Le Moing), Monique JEANNEAU (pouvoir à René GAUTIER), Marie-Paule FARIGOUL (pouvoir à Louis-Marie COTTINEAU) et Véronique LARDEUX (pouvoir à Grégory DELEMAZURE).

**ABSENT** : Bernard DEHOUSSE

Mme Jacqueline GAUDIN et Louis-Marie COTTINEAU ont été désignés secrétaires..

### 20) COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DES DELEGATIONS AU MAIRE DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Exposé :

Il est rendu compte de l'exercice par le Maire des diverses attributions du conseil municipal qui lui ont été déléguées en vertu :

- **de la délibération du 10 juillet 2008**

➤ Avenant n°1 à la convention d'utilisation des équipements sportifs de la commune par les collèges et leurs associations sportives de 2007 – Objet : suppression de la clause de tacite reconduction et substitution du terme « propriétaire ou gestionnaire de l'équipement » au terme « propriétaire »

➤ Cocontractants : SOCOTEC

- Objet : avenant au contrat de vérifications périodiques réglementaires pour étendre le contrôle à d'autres bâtiments
- Montant : 240 € HT supplémentaire par an, soit au total 4 225 € HT par an



- **de la délibération du 2 avril 2008** par laquelle le Conseil Municipal a autorisé le Maire à ester en justice pour la durée du mandat, et notamment à représenter la commune en défense dans toutes actions intentées contre elle : NEANT.

Le Conseil Municipal prend acte.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 5 avril 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU